



## **LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE**

Aux représentants des médias

### **La Ville de Neuchâtel demande de faire la lumière sur la gestion financière d'Ibanda**

La Ville de Neuchâtel subventionne depuis 2003 la crèche privée Ibanda. Il y a quelques années, l'Association Ibanda a par ailleurs ouvert un accueil pour élèves et sollicité des subventions communales pour ce dernier.

Or, le Conseil communal a estimé nécessaire de faire la lumière sur la gestion financière d'Ibanda. Les éléments apparus lors de ses analyses ne lui permettent pas de statuer définitivement au sujet de plusieurs questions. Ce sont les raisons qui ont poussé le Conseil communal à déposer une plainte pénale auprès du Ministère public. Cette démarche est coordonnée avec le Service cantonal de la Protection de l'Adulte et de la Jeunesse qui a parallèlement déposé une dénonciation concernant un élément spécifique du dossier.

Le Conseil communal tient à souligner que cette procédure aura notamment le mérite de clarifier les faits et qu'elle n'empêche pas l'exploitation et le subventionnement des 38 places d'accueil pour jeunes enfants chez Ibanda. Le Conseil communal reste attentif à la situation des familles bénéficiant actuellement des prestations d'Ibanda.

Compte tenu de l'enquête en cours, aucune explication complémentaire ne sera apportée par le Conseil communal.

Neuchâtel, le 31 octobre 2012

Le Conseil communal